

Histoire spécialité Gestion et mise en valeur des ressources patrimoniales

RNCP6440 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	126
Code(s) ROME	K2401, K1401, K1601, K1802, G1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Caen Normandie

<http://www.unicaen.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les débouchés dans la fonction publique d'Etat ou territoriale sont restreints, la formation proposée s'ouvre sur les métiers de l'archivage (de textes, de photographies, de films...) dans des entreprises spécialisées, sur des postes de responsable de constitution de collections et de gestion des ressources patrimoniales dans les structures de « pays » ou de « villes d'art et d'histoire », de conseillers ou chargés de mission auprès de particuliers ou d'associations.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel maîtrise l'outil informatique, les techniques de la recherche, notamment dans les domaines bibliographique et historiographique, la méthode de l'écriture historique.

Ce master allie une formation rigoureuse à l'étude du document, de l'archive, de l'objet, toujours situés dans un contexte chronologique social et culturel, à une expérience de préparation professionnelle aux métiers liés au patrimoine : domaine industriel, commercial, médical, scientifique, parcs et réserves, conservatoires de sites, bureaux d'études, d'aménagement et de médiation du patrimoine.

Il met en valeur une réflexion sur le temps long, sur le fonctionnement des institutions et la politique des acteurs du patrimoine, mais fournit aussi des éléments de connaissance sur la conservation, la restauration, la communication et les droits correspondants, ainsi qu'une bonne maîtrise de tous les aspects concourant à la construction d'outils performants de la mémoire. Il s'agit en effet de prendre en compte la gestion et la valorisation des ressources patrimoniales « publiques », mais aussi de former des cadres capables de répondre à la demande croissante des entreprises privées en matière de mise en valeur du patrimoine.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire
- Services communaux, départementaux et régionaux d'archéologie
- Services d'archives, de documentation et de mise en valeur du patrimoine public ou de grandes entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Professeur des écoles
- Professeur certifié ou agrégé en collège ou en lycée,

Métiers de l'archivage (de textes, de photographies, de films...) dans des entreprises spécialisées,

Postes de responsable de constitution de collections et de gestion des ressources patrimoniales dans les structures de « pays » ou de « villes d'art et d'histoire »,

Conseillers ou chargés de mission auprès de particuliers ou d'associations

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 413 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesse d'accompagnement · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 648
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	62 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X60 — Agents et hôtesse d'accompagnement J6X90 — Cadres des transports et du tourisme N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Pour l'entrée en Master 1, l'inscription est de droit pour les titulaires de la licence d'histoire, et sur décision d'une commission de l'UFR pour les titulaires d'une autre licence, avec un taux de réponse très favorable pour les étudiants ayant une licence d'histoire de l'art et archéologie. Pour le Master 2 professionnel, pour lequel un nombre limité de places est défini, l'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par les responsables de la formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Directeur de l'UFR et Responsables de la formation, avec l'accord d'un enseignant titulaire qui dirigera le mémoire de l'étudiant

COMPOSITION DU JURY — VAE

Commission de validation de l'UFR Histoire

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6440/>